



FÉDÉRATION NATIONALE

Paris, le 17 Août 2011

Une rentrée plus chère pour les familles : + 6,8% Le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6^{ème} s'élève à 187,32 €

Cette année, le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6^{ème} est en hausse de +6,8% par rapport à l'année 2010, pour un coût moyen de 187,32 €. Cette hausse était prévisible dans la mesure où les prix à la consommation ont augmenté de +1,9 % en 1 an et du fait de la flambée du cours de la pâte à papier, + 55,3 % en deux ans.

Tous les circuits de distribution affichent des prix à la hausse

PAR CATEGORIE DE PRODUITS

- 36,90 € en papeterie (+11,6%)
- 93,57 € en fournitures non papetières (+5,95%)
- 56,85 € en vêtements de sport (+5,4%)

PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION

- 198,89 € en magasin spécialisé (+6,48%)
- 191,12 € en supermarché (+4,79%)
- 179,76 € en hypermarché (+8,43%)

Cette année, l'ensemble des circuits de distribution affiche des prix à la hausse, de même pour chaque catégorie de produits. **Les prix en hypermarché connaissent la plus forte hausse (+8,43 %) vis à vis des supermarchés (+4,79%) et des magasins spécialisés (+6,48%).**

Familles de France dresse un bilan mitigé de l'opération des « essentiels » (à l'exception des essentiels proposés par les magasins spécialisés) : articles trop souvent de premier prix avec une qualité médiocre, absence de signalétique permettant un repérage facile des « essentiels ». Familles de France attendait davantage mais estime néanmoins que les essentiels ont permis d'amortir la hausse du coût de la rentrée scolaire.

Coté tendance cette année, les fournitures scolaires sont plus que jamais colorées et sont déclinées en une multitude de formes et formats. Attention tout de même à ne pas se laisser éblouir par toutes ces fantaisies qui peuvent revenir cher à l'achat !

Pour ce qui est des achats de la rentrée scolaire **sur internet**, Familles de France constate que le coût moyen pour l'équipement d'un enfant entrant en 6^{ème} s'avère être moins cher qu'en magasin : entre 10% à 15 % moins cher et au delà d'un certain panier, les frais de port sont offerts.

L'Allocation de rentrée scolaire est de 284,97 € pour les jeunes entre 6 et 10 ans, 300,66 € pour la tranche d'âge de 11 à 14 ans et 311,11 € pour celle de 15 à 18 ans ce qui est tout à fait insuffisant notamment pour les lycées professionnels.

Familles de France réitère sa demande de moduler significativement cette allocation en fonction des niveaux et propose 165 € pour les primaires, 285 € pour les jeunes en collège et 400 € pour les Lycéens.

Contact Presse / Thierry VIDOR : 01.44.53.45.94

Communiqué de presse